Commune de
Mouilleron le Captif

ARRÊTÉ MUNICPAL
N° 2026-A494

Le Maire de la Commune de Mouilleron Le Captif,

VU la requête de la Société Maindon Production 85130 La Gaubretière en date du 29 mars 2021,
VU le dossier fourni par celui-ci,
VU l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales,
VU le décret n° 2010-455 du 4 mai 2010, relatif à la mise sur le marché et au contrôle des produits explosifs,
CONSIDERANT que pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'interdire toute circulation dans l'emprise des périmètres de sécurité des zones de tir du feu d'artifice qui aura lieu au bord des plans d'eau à La Longère de Beaupuy, le mardi 10 novembre 2026 à partir de 22h45 organisée par la Société Maindron Production, dans le cadre des 50 ans E. Leclerc la Roche sur Yon pour la réalisation d'un spectacle pyrotechnique ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :
Pour assurer la sécurité des personnes dans le cadre de l'organisation du feu d'artifice du mardi 10 novembre 2026 incluant la période préparatoire, le tir du feu d'artifice et la remise en état ainsi que le nettoyage des terrains, il convient d'interdire toute circulation sur la partie du domaine privé communal du Parc de Beaupuy définit par les trois périmètres de sécurité de la Société Jacques Couturier Organisation (voir plan joint).

ARTICLE 2 :
L'organisateur, Maindron Production, s'assurera auprès de son artificier Jacques Couturier Organisation de la mise en œuvre effective de la délimitation des distances de sécurité.

ARTICLE 3 :
L'organisateur, Maindron Production, s'assurera par tous moyens nécessaires et suffisants que les zones de sécurité ne pourront en aucun cas être franchies par les spectateurs.

ARTICLE 3 :
Le Maire de la commune de Mouilleron Le Captif, Monsieur Le Commandant de la Brigade de la Gendarmerie du Poiré Sur Vie et Monsieur le Chef de la Police Municipale de Mouilleron le Captif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont l'ampliation sera adressée :

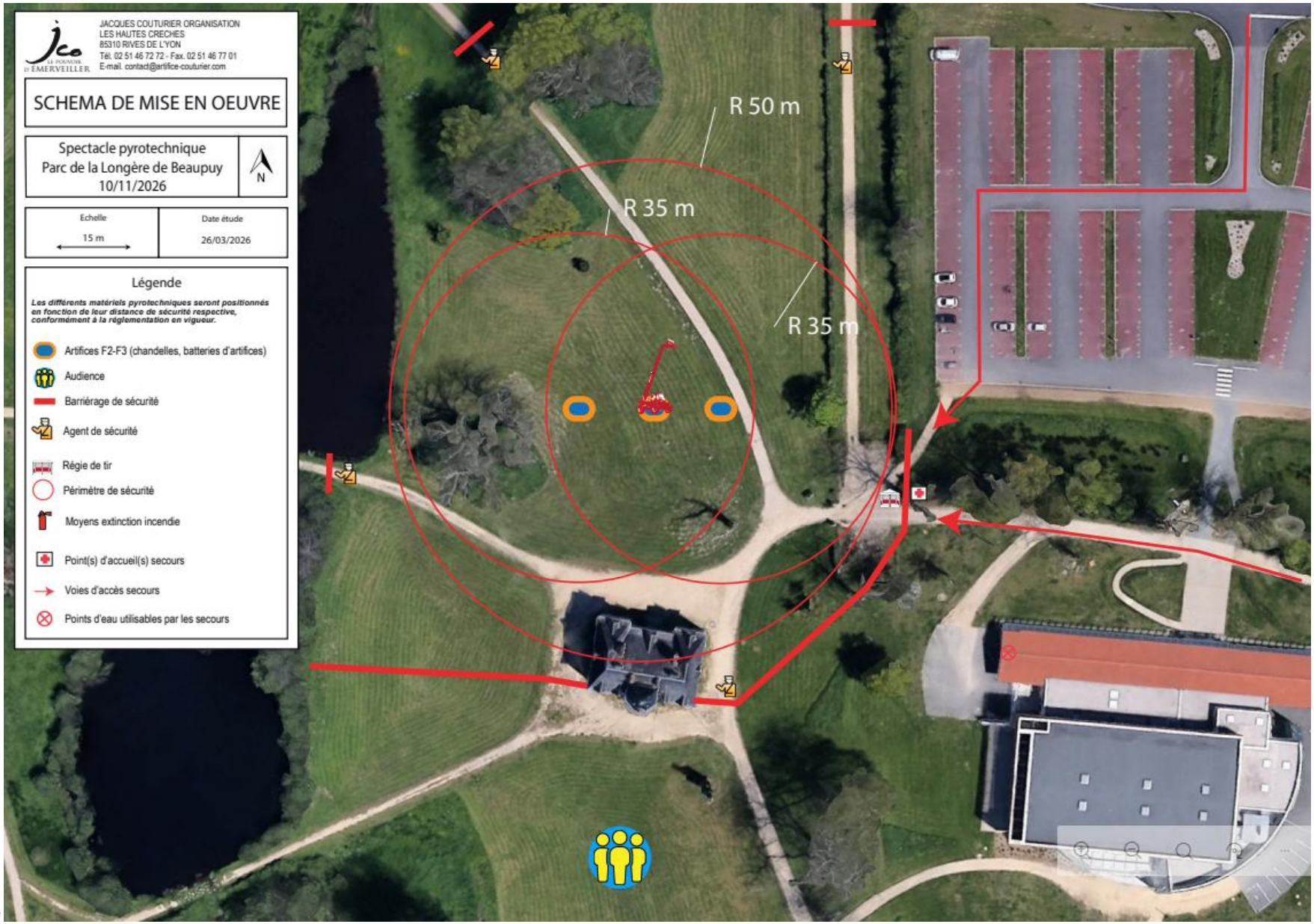
- au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Roche sur Yon

Fait à Mouilleron le Captif
Le 20 octobre 2026,

Le Maire,
Jacky Godard
Maire de Mouilleron le Captif
24 oct. 2026

Commune de

Mouilleron le Captif



Hôtel de Ville